

**5P300-21-0077/DR**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS – POSSIBILITÉS D’ACQUISITION D’UN BATEAU ÉLECTRIQUE POUR L’AGENCE  
PARCS CANADA (THOUSAND ISLANDS NATIONAL PARK)



**5P300-21-0077/DR**

## **Demande de renseignements**

### **POSSIBILITÉS D’ACQUISITION D’UN BATEAU ÉLECTRIQUE**

**Pour l’Agence Parcs Canada (Parc national des Mille-Îles)**

Autorité contractante : Sonia Beauchesne

Courriel : [sonia.beauchesne@canada.ca](mailto:sonia.beauchesne@canada.ca)

Date de clôture de la DR : 3 août 2021 à 14h heure avancée de l’Est

**Canada**

**5P300-21-0077/DR**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS – POSSIBILITÉS D’ACQUISITION D’UN BATEAU ÉLECTRIQUE POUR L’AGENCE  
PARCS CANADA (THOUSAND ISLANDS NATIONAL PARK)

**Table des matières****Partie I : Description****Partie II : Demande de renseignements**

Nature de la demande de renseignements

Nature et format des réponses demandées

Coûts associés aux réponses

Traitement des réponses

Contenu de la présente demande de renseignements

**Partie III : Questions à l’intention de l’industrie****Partie IV : Renseignements supplémentaires**

Format des réponses

Références

Demandes de renseignements

Présentation des réponses

**5P300-21-0077/DR****DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS – POSSIBILITÉS D’ACQUISITION D’UN BATEAU ÉLECTRIQUE POUR L’AGENCE PARCS CANADA (THOUSAND ISLANDS NATIONAL PARK)****Partie I : Description****Introduction**

Le parc national des Mille-Îles est situé dans le Sud-Est de l’Ontario, et son administration se trouve à Mallorytown Landing. Le parc comporte plusieurs infrastructures et biens immobiliers sur ses parties continentales et insulaires.

Le parc a de nombreux biens immobiliers insulaires situés sur le fleuve Saint-Laurent et le lac Ontario, propriétés de Parcs Canada uniquement dans certains cas, copropriétés avec des propriétaires fonciers privés dans d’autres cas. Chaque année, le parc national des Mille-Îles reçoit la visite de conducteurs d’embarcations de plaisance et de bâtiments commerciaux qui utilisent, entre autres, les quais, les terrains de camping et les bouées d’amarrage de l’Agence.

Le parc national des Mille-Îles s’est engagé à appuyer l’initiative du gouvernement du Canada pour l’écologisation des parcs de véhicules visant à réduire de 80 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) découlant des activités fédérales d’ici 2050, objectif que l’Agence Parcs Canada souhaite atteindre encore plus tôt.

Compte tenu des renseignements précédents, le parc national des Mille-Îles envisage l’achat d’un bateau de faible tonnage entièrement électrique. Celui-ci serait utilisé sur le fleuve Saint-Laurent (entre Kingston et Brockville) pour effectuer des travaux dans la région des Mille-Îles. Il servirait surtout à la réalisation de tâches administratives et de tâches opérationnelles mineures. Le bateau serait mis à l’eau et sorti de l’eau à l’aide d’une remorque, ou il serait amarré à un quai riverain.

**Possibilités d’acquisition d’un bateau électrique (alimenté par une batterie)**

Le parc national des Mille-Îles envisage la possibilité de faire l’acquisition d’un bateau hors-bord à usage général avec système de propulsion électrique alimenté par une batterie, ou faire construire un tel bateau. Les objectifs sont les suivants :

- Amorcer l’initiative sans attendre afin de remplir notre engagement de réduction d’émissions de GES.
- Réduire les coûts d’exploitation et d’entretien de la flotte de bateaux de Parcs Canada.
- Amorcer un changement de culture au sein du personnel de Parcs Canada qui utilise des bateaux.
- Montrer aux visiteurs de Parcs Canada un exemple concret de l’engagement de l’Agence en matière de réduction des émissions de GES.

**Situation actuelle**

Parcs Canada gère et exploite des petits bâtiments pour appuyer ses programmes et ses missions. Le parc national des Mille-Îles exploite et entretient une flotte de 13 bateaux à essence de 5 à 8 m de longueur hors tout. Chaque année, la saison d’activité va d’avril à novembre environ. Les bateaux sont munis d’un moteur en-bord ou d’un moteur hors-bord.

Voici à quoi servent les bateaux de l’Agence Parcs Canada.

- Tâches liées à l’application de la loi.
- Transport d’outils et d’équipement d’entretien.

**5P300-21-0077/DR****DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS – POSSIBILITÉS D’ACQUISITION D’UN BATEAU ÉLECTRIQUE POUR L’AGENCE  
PARCS CANADA (THOUSAND ISLANDS NATIONAL PARK)**

- Transport du personnel et du matériel nécessaires à la maintenance et à l’entretien des biens immobiliers insulaires.
- Tâches liées aux activités de conservation des ressources, dont les relevés des animaux sauvages, des arbres et des plantes.
- Activités de recherche et sauvetage.
- Transport du personnel.

**5P300-21-0077/DR**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS – POSSIBILITÉS D'ACQUISITION D'UN BATEAU ÉLECTRIQUE POUR L'AGENCE  
PARCS CANADA (THOUSAND ISLANDS NATIONAL PARK)

**Partie II : Demande de renseignements (DR)****Nature de la demande de renseignements**

La présente demande de renseignements n'est pas une demande de soumissions. Elle ne donnera pas lieu à une demande de propositions directe ni à l'attribution d'un contrat. Par conséquent, les fournisseurs éventuels de biens ou de services décrits dans la demande de renseignements ne doivent pas réserver de stocks ou d'installations ni affecter de ressources en fonction des renseignements présentés ici. Cette demande de renseignements ne donnera pas lieu non plus à l'établissement d'une liste de fournisseurs. Aussi, la possibilité de soumissionner à l'avenir n'est pas conditionnelle à une réponse à la présente demande de renseignements. En outre, l'achat éventuel de l'un ou l'autre des produits et services décrits aux présentes ne découlera pas forcément de cette demande de renseignements.

Cette demande de renseignements vise seulement à obtenir les commentaires de l'industrie sur les éléments qui y sont décrits.

**Nature et format des réponses demandées**

Les répondants sont invités à faire parvenir leurs commentaires, suggestions, préoccupations et, le cas échéant, des recommandations de solutions différentes qui permettraient de répondre aux besoins et aux objectifs énoncés dans la présente demande de renseignements. Les répondants sont également invités à répondre aux questions du gouvernement du Canada et à formuler des commentaires sur le contenu et le format de tous les documents préliminaires qui accompagnent cette demande de renseignements. Les répondants doivent expliquer toutes les hypothèses qu'ils avancent dans leur réponse.

**Coûts associés aux réponses**

Le gouvernement du Canada ne remboursera pas aux répondants les frais engagés pour répondre à la présente demande de renseignements.

**Traitement des réponses**

1. Utilisation des réponses : Les réponses ne seront pas évaluées de manière officielle, mais le personnel de Parcs Canada pourrait les utiliser pour élaborer ou modifier des stratégies d'approvisionnement ou tout document préliminaire contenu dans la demande de renseignements. À la date de clôture de la demande de renseignements, on examinera toutes les réponses reçues. Parcs Canada pourrait, à sa discrétion, examiner les réponses reçues après la date de clôture de la demande de renseignements.
2. Équipe d'examen : Une équipe de représentants de l'Agence Parcs Canada examinera les réponses. L'Agence se réserve le droit de faire appel à des experts-conseils indépendants ou à toute ressource du gouvernement du Canada qu'elle juge nécessaire pour examiner toute réponse. L'ensemble des réponses ne sera pas nécessairement examiné par tous les membres de l'équipe d'examen.
3. Confidentialité : Les répondants devraient indiquer toute partie de leur réponse qu'ils jugent confidentielle ou de propriété exclusive. Parcs Canada traitera les réponses conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* du Canada.

**5P300-21-0077/DR****DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS – POSSIBILITÉS D’ACQUISITION D’UN BATEAU ÉLECTRIQUE POUR L’AGENCE  
PARCS CANADA (THOUSAND ISLANDS NATIONAL PARK)**

4. **Activité de suivi** : Parcs Canada pourrait, à sa discrétion, communiquer avec les répondants pour leur poser des questions supplémentaires ou leur demander de préciser une partie de leur réponse.

**Contenu de la présente demande de renseignements**

Cette demande de renseignements comprend des questions précises à l'intention de l'industrie. Il s'agit de travaux en cours, et les répondants doivent savoir qu'il est possible que de nouvelles exigences s'ajoutent à toute demande de soumissions que Parcs Canada pourrait finalement publier. Il se peut également que des exigences soient retirées ou modifiées. Les répondants sont invités à faire part de leurs commentaires relativement à tout aspect du document préliminaire.

**5P300-21-0077/DR**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS – POSSIBILITÉS D'ACQUISITION D'UN BATEAU ÉLECTRIQUE POUR L'AGENCE  
PARCS CANADA (THOUSAND ISLANDS NATIONAL PARK)

**PARTIE III : QUESTIONS À L'INTENTION DE L'INDUSTRIE**

L'Agence Parcs Canada demande aux fournisseurs intéressés de déterminer et de décrire en détail leur capacité à concevoir, à construire et à livrer un bateau respectant la description générale suivante.

- Bateau de type runabout ouvert (sans cabine) en aluminium soudé (console double/pare-brise divisé) avec commandes et orientation au volant.
- Bateau avec coque planante en V.
- Dimensions :
  - ✓ De 5,2 à 6 m de longueur hors tout
  - ✓ De 1,5 à 2 m de largeur
  - ✓ De 0,25 à 0,5 m de tirant d'eau (maximum)
- De 50 à 60 km d'autonomie.
- De 25 à 35 km/h de régime de croisière.
- Moteur hors-bord seulement, alimenté par une batterie électrique.
- Moteur à batterie seulement, sans alimentation de secours.
- Capacité d'un conducteur et de deux passagers adultes ayant chacun 25 kg de bagage (maximum).
- Charge utile minimale de 150 kg, c'est-à-dire des outils, du matériel et des provisions. (En plus de tout l'équipement de sécurité requis et du matériel nécessaire au fonctionnement du bateau.)
- Facile à remorquer, à mettre à l'eau et à retirer de l'eau à l'aide d'une camionnette d'une demi-tonne et d'une rampe de mise à l'eau ordinaire.

**Questions de la demande de renseignements**

1. Le fournisseur a-t-il déjà construit et livré un bateau identique ou semblable par le passé? Le cas échéant :
  - À quel moment?
  - Quel était le calendrier de projet approximatif en semaines? C'est-à-dire :
    - ✓ Durée de la conception.
    - ✓ Achat des matériaux et des fournitures.
    - ✓ Construction.
    - ✓ Livraison.
    - ✓ Autres éléments importants.
  - Quelle était la marque du moteur hors-bord, ou quelle entreprise l'a fourni?
  - Quelle était la marque du bateau, ou quelle entreprise l'a fourni?
  - De quel type était la coque, ou quelle était sa configuration (coque à déplacement, coque planante, etc.)?
  - Quelles étaient les dimensions du bateau?
  - Quelles exigences de rendement avez-vous pu atteindre (c'est-à-dire la portée, le régime de croisière, le temps de recharge, le nombre de passagers, la charge utile, etc.)?
  - Est-ce que l'Agence Parcs Canada (le parc national des Mille-Îles) pourrait prendre contact avec le propriétaire pour savoir ce qu'il pense du bateau? Si oui, veuillez nous fournir les coordonnées du propriétaire.
  - Dans quelle région géographique le bateau est-il utilisé?
2. En ce qui a trait au moteur hors-bord recommandé par les fournisseurs, où est située l'installation de service la plus proche (l'administration du parc est située à Mallorytown, en Ontario, au Canada)?
3. Quelle est la durée de recharge nécessaire pour qu'une batterie chargée à 25 % atteigne 100 %?

**5P300-21-0077/DR****DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS – POSSIBILITÉS D’ACQUISITION D’UN BATEAU ÉLECTRIQUE POUR L’AGENCE PARCS CANADA (THOUSAND ISLANDS NATIONAL PARK)**

4. Quelle est la puissance requise, selon le fournisseur, pour le système de recharge (c’est-à-dire 12 volts, 240 volts, etc.)?

**Hypothèses avancées**

1. Le bateau peut être conduit par les membres du personnel détenant une Carte de conducteur d'embarcation de plaisance (CCEP) valide au Canada.
2. Le bateau respecte toutes les exigences de Transports Canada (vignette bleue du Programme de conformité des petits bâtiments, exigences de Transports Canada, etc.).

**Limites dont il faut tenir compte**

1. L'administration du parc étant située à Mallorytown, en Ontario, au Canada, il faut prendre en compte l'accessibilité des installations de réparation et des pièces de rechange.
2. Le parc national des Mille-Îles ne possède pas de bateau de ce type ni n'a d'expérience en la matière, bien que le personnel du parc comporte des plaisanciers d'expérience; il est très important que la conception et l'utilisation soient simples.

Les résultats de cette demande de renseignements pourraient servir à élaborer une demande de propositions pour la mise en œuvre d'une solution semblable sur la voie navigable Trent-Severn (ou sur d'autres voies navigables administrées par l'Agence Parcs Canada) dans le futur. Cependant, votre réponse à cette demande ne garantit pas que du travail sera attribué.

**5P300-21-0077/DR**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS – POSSIBILITÉS D’ACQUISITION D’UN BATEAU ÉLECTRIQUE POUR L’AGENCE  
PARCS CANADA (THOUSAND ISLANDS NATIONAL PARK)

**PARTIE IV : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES****Format des réponses**

1. **Page couverture** : Si la réponse comporte plusieurs documents, les répondants doivent indiquer, sur la page couverture de chacun, le titre de la réponse, le numéro de la demande de renseignements, le numéro du document et le nom officiel complet du répondant.

2. **Page titre** : La première page de chaque document de la réponse, après la page couverture, devrait être la page titre, qui devrait comporter les éléments suivants :

- le titre de la réponse du répondant et le numéro du document;
- le nom et l’adresse du répondant;
- le nom, l’adresse et le numéro de téléphone de la personne-ressource du répondant;
- la date;
- le numéro de la demande de renseignements.

3. **Système de numérotation** : Les répondants sont priés d’utiliser, dans leur réponse, un système de numérotation correspondant à celui de la présente demande de renseignements. Toute référence à des documents descriptifs, à des manuels techniques et à des brochures dans la réponse doit respecter ce système.

4. **Nombre de copies** : Le gouvernement du Canada demande aux répondants d’envoyer par courriel une copie électronique de leur réponse.

**Références**

Veuillez fournir le nom des clients auxquels vous avez offert une solution de taille, d’envergure et de complexité semblables, y compris leurs sites Web destinés au public, ainsi qu’un résumé de toute fonctionnalité d’arrière-plan qui a été construite et que l’Agence ne peut consulter.

<b>Nom du client :</b>
<b>URL du site Web :</b>
<b>Résumé succinct de la solution :</b>
<b>Nom du client :</b>
<b>URL du site Web :</b>
<b>Nom du client :</b>
<b>URL du site Web :</b>
<b>Résumé succinct de la solution :</b>
<b>Nom du client :</b>
<b>URL du site Web :</b>

**5P300-21-0077/DR**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS – POSSIBILITÉS D’ACQUISITION D’UN BATEAU ÉLECTRIQUE POUR L’AGENCE  
PARCS CANADA (THOUSAND ISLANDS NATIONAL PARK)

**Demandes de renseignements**

Comme le présent document est une demande de renseignement, le gouvernement du Canada ne répondra pas nécessairement par écrit aux demandes de renseignements des fournisseurs ni ne fera nécessairement parvenir les réponses à tous les fournisseurs éventuels. Toutefois, les répondants qui ont des questions au sujet de la demande de renseignements peuvent les faire parvenir à la personne suivante :

**Sonia Beauchesne**

Conseillère, Approvisionnement, marchés et contributions

[sonia.beauchesne@canada.ca](mailto:sonia.beauchesne@canada.ca)

**Présentation des réponses**

- 1. Délai de présentation des réponses et adresse d’expédition** : Les fournisseurs intéressés sont priés d’envoyer leur réponse par courriel à [sonia.beauchesne@canada.ca](mailto:sonia.beauchesne@canada.ca) ou par télécopieur au 1-877-558-2349 au plus tard à la date et à l’heure de clôture. Ceux qui souhaitent présenter leurs réponses autrement que par courriel doivent communiquer avec l’agent d’approvisionnement dont le nom est indiqué ci-dessus.
- 2. Responsabilité quant au délai de présentation** : Il incombe à chaque répondant de veiller à ce que sa réponse soit transmise dans les délais prescrits à la bonne adresse de courriel ou au bon numéro de télécopieur.
- 3. Identification des réponses** : Chaque répondant doit s’assurer que la réponse est identifiée et que le nom et l’adresse de courriel, ainsi que le numéro et le titre de la demande de renseignements, sont clairement indiqués dans le courriel.